

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ÉTATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

242e SEANCE

BALE, LE MARDI 13 FEVRIER 1990 A 9 HEURES 30

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 241e séance.
- II. Surveillance des développements et des politiques économiques et monétaires dans la CEE sur la base de:
 - Préparation par le "Groupe Dalgaard" et discussion par le Comité des Suppléants;
 - Graphiques et tableaux(1).
- III. Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE concernant l'évolution sur les marchés des changes des dix-neuf pays participant à la concertation au cours du mois de janvier et des premiers jours de février 1990.
- IV. Examen du Rapport No 68 établi par le groupe d'experts présidé par M. Dalgaard sur les questions soulevées par une éventuelle association de pays tiers au SME(2).
- V. Poursuite de l'examen des règles formelles relatives à l'écu officiel.
- VI. Echange de vues sur les récents développements concernant l'Union économique et monétaire.
- VII. Echange de vues sur une proposition d'une facilité de liquidité pour le Système de compensation et de règlement de l'écu privé(3).
- VIII. Autres questions relevant de la compétence du Comité:
 - Répartition des frais du Secrétariat du Comité pour 1989(4).
- X. Date et lieu de la prochaine séance.

-
- 1) Les documents (graphiques, tableaux de la "concertation" et Série mensuelle de statistiques) seront préparés par le Secrétariat et seront disponibles à l'arrivée des Gouverneurs à Bâle.
 - 2) Ce rapport a été transmis par télécopie le 5 février 1990.
 - 3) Deux notes préparées par la Bank of England seront transmises prochainement.
 - 4) Une note sera transmise avant la séance.